

## **POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

Ville de Boisbriand

Le 25 février 2009



460, rue McGill  
Montréal (Québec) H2Y 2H2 CANADA  
Téléphone 514 954-5300 Télécopieur 514 954-5345  
[www.arbour.ca](http://www.arbour.ca)

## Préambule

En janvier 2008, la Ville de Boisbriand entamait le processus d'élaboration d'une Politique environnementale. En effet, l'administration considère comme essentiel de se doter d'un tel outil de gestion afin de renforcer son positionnement en matière d'environnement et de développement durable. Pour ce faire, la Ville se devait, dans un premier temps, d'établir le diagnostic environnemental de son territoire. Ce diagnostic, complété en août 2008, constitue le premier volet du processus d'élaboration de la Politique et présente un portrait représentatif des caractéristiques, du potentiel et des contraintes du territoire.

L'amélioration de la qualité de l'environnement est, depuis de nombreuses années, au cœur des préoccupations et des enjeux de la Ville de Boisbriand. La Ville a déployé beaucoup d'efforts pour mettre en place des mesures visant à préserver et valoriser ses ressources naturelles, promouvoir la gestion des matières résiduelles, l'économie énergétique et l'adoption de comportements responsables dans le but premier d'améliorer la qualité de vie du milieu.

Sur le plan écologique, le territoire de Boisbriand est composé de cours d'eau, de boisés, de parcs urbains et d'espaces verts qui contribuent à la richesse de son milieu naturel. D'ailleurs, une portion importante du territoire municipal est bordée par la rivière des Mille Îles, reconnue pour sa biodiversité et son potentiel écologique d'intérêt pour la faune et la flore.

Au cours des dernières années, la ville de Boisbriand a développé et mis en place des projets novateurs dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Certains se sont d'ailleurs vus octroyer des prix de reconnaissance en matière d'avancée environnementale, et ces réussites découlent en grande partie de partenariats et de collaborations diverses. Entre autres, voici certains des projets les plus notables :

- **Projet CERVEAU** (centre d'expérimentation et de recherche sur les végétaux pour l'environnement et l'aménagement urbain).
- **Projet d'inventaire des milieux humides et des cours d'eau** sur l'ensemble du territoire afin d'orienter le développement futur sans compromettre la conservation des milieux naturels.
- **Projet intégré des îlots de chaleur** pour la préservation d'espaces naturels et la bonification du couvert forestier.
- **Projet de développement du Faubourg Boisbriand**, conçu selon la mixité d'usage, un réseau de transport multifonctionnel et l'application de hauts critères environnementaux. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité de vie du milieu et d'assurer la protection de l'environnement naturel et à obtenu la certification LEED-ND niveau OR (décembre 2008) pour le développement de son secteur résidentiel.

La Ville a aussi déployé des efforts dans l'élaboration et l'application d'initiatives vouées à la préservation et à l'amélioration de l'environnement. En guise d'exemple, le programme d'économie d'eau potable (Programme opération S-eau-S) visant à réduire le gaspillage de l'eau, le programme de réduction à la source et la mise en place de plusieurs mesures règlementaires novatrices.

Par ailleurs, la Ville est consciente des efforts additionnels et du rôle important qu'elle devra assumer à l'avenir face à l'ensemble de la problématique et des enjeux environnementaux. En effet, au cours des vingt dernières années, d'importants changements sont survenus : une croissance démographique importante et un développement accéléré du territoire. Ce qui a engendré d'importantes pressions sur la qualité du milieu, la préservation des ressources et la gestion des matières résiduelles.

De plus, les axes routiers majeurs traversant le territoire engendrent des problématiques et des contraintes ayant des répercussions directes sur la qualité de vie du milieu. Ainsi, la Ville doit déployer des efforts afin de réduire les conflits d'usage dans certains secteurs de son territoire et améliorer la qualité atmosphérique et sonore.

En plus des problématiques spécifiques associées à son territoire, la Ville de Boisbriand doit aussi contribuer activement à l'amélioration des grands enjeux, tels les gaz à effet de serre, les changements climatiques et le déclin des ressources naturelles, et ce, malgré la complexité et l'envergure de la problématique.

C'est donc dans ce contexte que la Ville dispose d'une Politique environnementale. Son adoption permet à la Ville de Boisbriand d'affirmer clairement ses positions et ses intérêts en la matière, et ce, tant auprès des divers services municipaux que de l'ensemble de la collectivité. Cette Politique, comme outil de travail et de référence, contribue à améliorer la gestion municipale, de la rendre plus transparente et plus réceptive à l'établissement de collaborations et de partenariats.

## **La vision**

Innovatrice et performante dans ses façons de faire, écoresponsable dans le cadre de sa gestion, la Ville de Boisbriand exerce un leadership au plan québécois en matière environnementale et s'impose comme chef de file dans divers champs d'interventions. Grâce à l'implication de ses résidents et de ses citoyens d'affaires, la Ville de Boisbriand offre un milieu de vie de qualité qui la caractérise.

## **La mission**

Au bénéfice de ses citoyennes et de ses citoyens, la Ville de Boisbriand a pour mission, dans le domaine environnemental, de planifier, d'organiser et de gérer son territoire en conciliant les aspects économiques, sociaux et environnementaux, en veillant à la préservation et à la valorisation des ressources qui contribuent à la richesse du milieu, et ce, dans la perspective d'un développement durable.

## **Le but de la Politique**

La Politique environnementale est un outil de planification et de gestion qui permet à la Ville de Boisbriand de s'engager résolument et concrètement au plan environnemental face à la nécessité collective et individuelle d'intervenir et d'agir. La Politique environnementale de la Ville de Boisbriand vise ainsi à :

- Offrir un cadre d'interventions et d'actions afin de relever, à court, moyen et long terme, les principaux défis de préservation de l'environnement dans la perspective d'un développement durable;
- Atteindre les objectifs environnementaux établis par les diverses instances gouvernementales, notamment :
  - les normes de qualité de l'eau potable et du rejet des eaux usées;
  - le recyclage de 60 % des matières résiduelles.
- Tendre vers une collectivité « écoresponsable », visant une utilisation responsable des ressources et l'adoption d'un mode de vie respectueux de l'environnement tant au sein de l'administration municipale que de la population en général;
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des Boisbriannais;

## **Les principes directeurs**

### **Le citoyen**

Le citoyen est au cœur des préoccupations de l'administration municipale de Boisbriand. Les actions et mesures déployées en matière d'environnement visent avant tout à satisfaire aux attentes et aux besoins de sa collectivité de façon à lui assurer dans l'avenir un cadre de vie de qualité, où il fait bon vivre.

### **La responsabilisation**

Parvenir à exercer une gestion environnementale exemplaire nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et des intervenants du milieu. Il est avant tout du devoir de l'administration municipale de fournir les mesures et les moyens nécessaires permettant à la collectivité d'entamer des démarches en ce sens. Ainsi, la Ville se doit de donner l'exemple en intégrant au quotidien et à l'intérieur de l'ensemble de ses services les principes d'une saine gestion environnementale.

### **Le développement durable**

La notion de développement durable constitue l'un des fondements de la Politique environnementale de la Ville de Boisbriand. Cette notion vise à concilier l'ensemble des composantes du milieu dans le but d'assurer l'efficacité économique, l'équité sociale et, finalement, l'intégrité écologique du territoire. La notion de développement durable priorise le maintien des activités économiques dynamiques sans compromettre pour autant la qualité de vie.

La philosophie de gestion repose avant tout sur une approche de développement responsable du territoire, qui considère à la fois les besoins des générations actuelles et futures. À cet effet, la Ville entend favoriser l'introduction de concepts novateurs et d'approches urbanistiques conséquents pour les nouveaux développements, les nouvelles constructions ou applicables au cadre bâti et en appuyant, entre autres, les concepts LEED (NC, ND, EB, CI), TOD, LID et les programmes écoénergétiques que sont Novoclimat et Énergie Star.

### **Le partenariat et l'innovation**

La notion de partenariat fait partie intégrante de la culture de la Ville de Boisbriand. En environnement, le développement de partenariats constitue un outil essentiel afin de parvenir à la réalisation et à la concrétisation de certaines initiatives ou certains projets qui, autrement, ne pourraient voir le jour. En effet, la complexité des enjeux dans le domaine de l'environnement nécessite l'implication de plusieurs disciplines, ce qui favorise le développement de partenariat et contribue à générer des résultats rapides, souvent à moindre coût.

À cet effet, la Politique environnementale de Boisbriand mise grandement sur le déploiement de partenariats forts afin de poursuivre le développement de projets et de réalisations novatrices. Ceci, dans le but que ses réussites se répercutent à grande échelle et puissent servir d'exemple sur le plan environnemental.

## **Stratégie municipale**

Six champs d'action définissent la stratégie municipale.

### **L'eau**

**Orientation : Promouvoir une utilisation responsable de la ressource tout en assurant une eau de qualité.**

#### **Eau potable**

La Ville de Boisbriand s'est impliquée activement au cours des dernières années dans le domaine de la gestion de l'eau potable, elle entend donc poursuivre ses efforts afin d'offrir à sa population une eau potable de qualité et en quantité suffisante. De plus, la Ville souhaite poursuivre ses efforts pour sensibiliser et éduquer la population au gaspillage de cette ressource naturelle vitale.

**Les stratégies d'interventions sont :**

- **Maintenir un haut niveau de qualité de l'eau potable**
  - Effectuer un suivi continu de la qualité de l'eau en procédant à des analyses périodiques et en s'assurant du bon état du réseau de distribution;
  - En collaboration avec la Ville de Sainte-Thérèse, s'assurer du maintien de l'adhésion au programme d'excellence en eau potable de la station de filtration garantissant des normes supérieures.
- **Réduire la consommation d'eau potable**
  - Voir à l'amélioration et à l'application de la réglementation municipale;
  - Mettre en place de nouvelles approches et introduire de nouvelles technologies afin de réduire la consommation d'eau (récupération des eaux de pluie, puits municipaux, système de plomberie, végétaux nécessitant peu d'entretien);
  - Poursuivre, en collaboration avec la MRC Thérèse-de-Blainville, la campagne de sensibilisation et d'éducation sur une utilisation responsable de l'eau potable;
  - Maintenir un mode de tarification en fonction de la consommation de l'eau (principe utilisateur-payeur) et établir un suivi périodique du niveau de consommation de l'eau.
- **Garantir une distribution en continu et une réserve d'eau potable répondant à la demande actuelle et future**
  - Assurer la capacité de stockage recherchée;
  - Maintenir un débit continu et une pression de distribution adéquate.

#### ■ **Limiter les pertes dans le réseau**

- Mettre en place des mesures efficaces visant à identifier les causes des pertes dans le réseau;
- Assurer un suivi et un entretien adéquat du réseau.

### **Eaux usées et pluviales**

Les eaux usées et pluviales nécessitent une gestion efficace et distincte. En effet, les eaux usées domestiques et industrielles sont acheminées par les réseaux d'égouts avant d'être traitées et rejetées dans le milieu naturel, tandis que les eaux pluviales sont acheminées directement vers les cours d'eau. La Ville de Boisbriand souhaite donc intervenir sur ces plans afin de promouvoir la réduction des rejets à la source, tout en misant sur l'amélioration de la performance des procédés utilisés pour la purification de l'eau. Ceci, dans le but de préserver la qualité des milieux naturels.

#### **Les stratégies d'interventions sont:**

##### ■ **Assurer un traitement efficace des eaux usées**

- Procéder au prélèvement des eaux de rejet afin d'en assurer la qualité et respecter les normes gouvernementales en vigueur;
- Mettre en application et évaluer de nouveaux procédés;

##### ■ **Limiter les problèmes techniques dus à l'utilisation du réseau**

- Voir au suivi et à l'entretien adéquat du réseau;
- Mettre en place un programme de mise à niveau des réseaux inversés d'égouts (pluvial et sanitaire).

##### ■ **Favoriser la réduction à la source des rejets**

- Vérifier la conformité des installations septiques et leur usage en fonction des exigences de la réglementation provinciale;
- Poursuivre l'échantillonnage des eaux usées provenant des activités commerciales et industrielles basées sur le principe de l'utilisateur-payeur. Voir à l'application de la réglementation municipale concernant les rejets industriels;
- Développer et mettre en place une campagne de sensibilisation visant l'adoption de saines habitudes écologiques s'inscrivant dans une perspective de développement durable (produits ménagers, procédés et composés industriels, etc.);
- Favoriser l'augmentation des surfaces perméables (couvert végétal) sur le territoire de la ville dans le but de réduire la quantité des eaux de ruissellement (eaux pluviales);
- Renforcer l'encadrement des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI).

## **Les sols**

**Orientation : Assurer le maintien des richesses naturelles du milieu et la protection des sols.**

### **Rive et littoral, patrimoine forestier et naturel**

Le territoire de Boisbriand est situé au sein d'un milieu fortement urbanisé où d'importantes pressions de développement pèsent sur les richesses naturelles du milieu : milieux riverains, plans d'eau, secteurs forestiers et milieux humides. Aussi, la Ville désire mettre en place des objectifs et des actions visant à assurer leur protection tout en favorisant leur mise en valeur.

**Les stratégies d'interventions sont :**

#### **■ Préserver l'intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains**

- Voir à l'application de la réglementation concernant les écosystèmes aquatiques et riverains;
- Limiter les rejets d'eaux usées non traitées et les contaminants dans les milieux récepteurs (fossés, cours d'eau, milieux humides etc.);
- Approfondir la connaissance de l'occupation du sol afin d'évaluer la perspective d'une gestion par bassins versants;
- Poursuivre l'application du Plan directeur des berges de la rivière des Mille Îles afin de réaliser les projets d'aménagement des berges et favoriser leur accessibilité.

#### **■ Assurer le maintien de la diversité biologique des milieux naturels**

- Appliquer le Plan de gestion des milieux humides municipal dans le but d'accroître la préservation des milieux, qui ne correspondent qu'à 1,6 % de l'ensemble du territoire;
- Promouvoir la préservation des différents milieux naturels dans le cadre de partenariats avec des organismes voués à la sauvegarde de l'environnement;
- Poursuivre les programmes visant à accroître le couvert végétal.

#### **■ Assurer la préservation et la conservation des milieux naturels d'intérêt**

- S'assurer que le développement du territoire s'intègre harmonieusement aux milieux naturels;
- Maintenir et accroître le réseau de parcs, d'espaces verts et de boisés et faciliter leur intégration dans le cadre de nouveaux développements;
- Sensibiliser et responsabiliser la population (citoyens, promoteurs, etc.) à l'importance et à la nécessité de la préservation des milieux naturels.

### **Milieux agricoles**

Le secteur agricole occupe près de la moitié du territoire de la Ville de Boisbriand. Certaines de ces zones sont adjacentes à un territoire fortement urbanisé, engendrant des contraintes à l'exploitation causées, notamment, par l'incompatibilité d'usage, le morcellement du territoire et certaines pressions spéculatives. La Ville entend donc favoriser le développement d'activités agricoles viables et dynamiques.

### **Les stratégies d'interventions sont :**

#### **■ Mettre en valeur le secteur agricole**

- Évaluer la possibilité de mettre en place des mesures incitatives susceptibles d'engendrer des impacts sur la dynamique du secteur agricole;
- Poursuivre le développement de partenariats dans le but de renforcer les interventions et la réalisation de projets novateurs;
- Faire connaître le milieu agricole;
- Contribuer à la préservation de zones agricoles dynamiques tout en étant attentif aux attentes et aux besoins du milieu.

#### **■ Limiter les contraintes liées à l'exploitation des activités agricoles**

- Conclure des ententes avec la CPTAQ afin de revoir la délimitation de certaines zones agricoles (enclavement et conflits d'usages);
- Mettre en place des actions visant à réduire les impacts des activités agricoles sur la qualité de l'environnement;

### **Sols contaminés**

Le maintien de la qualité des sols constitue un élément important pour la préservation de la qualité de notre environnement. Pour ce faire, la Ville souhaite promouvoir sur l'ensemble de son territoire l'utilisation de produits non dommageables pour l'environnement et pour la santé publique.

### **Les stratégies d'interventions sont:**

#### **■ Réduire les sources de contamination**

- Poursuivre l'application de la réglementation municipale des pesticides et promouvoir l'utilisation de mesures alternatives non dommageables pour l'environnement et la santé publique (herbicyclage, utilisation de produits alternatifs);
- Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population à de saines pratiques écologiques (peinture, bois traité, gestion des déchets dangereux);
- Contribuer au soutien de projets ayant des incidences sur la décontamination des sols.
- Assurer une plus grande vigilance des établissements industriels à risque par la mise en place de mesures de sensibilisation et d'information;
- Favoriser l'implantation d'industries aménagées selon des critères de performances élevées sur le plan environnemental (utilisation du sol contrôlée);

## L'air

**Orientation : Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effets de serre.**

### **Qualité de l'air et gaz à effet de serre**

La Ville de Boisbriand accorde une grande importance à la problématique des gaz à effet de serre (GES), étant donné leur importance dans les enjeux environnementaux. La Ville entend donc intervenir dans des champs d'activités variés afin de réduire ses émissions de GES et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. La Ville compte privilégier l'implantation sur son territoire d'industries et d'activités non polluantes et souhaite sensibiliser l'ensemble de la collectivité à cette question.

**Les stratégies d'interventions sont:**

#### **■ Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air du milieu**

- Sensibiliser et éduquer la population aux impacts de certaines activités et pratiques sur la qualité de l'air, sur la production de GES, et à l'adoption de pratiques plus écologiques (matériaux de construction sains, tondeuse, feux à ciel ouvert, etc.);
- Renforcer la réglementation municipale et en assurer son application (tel que la réglementation relative à la marche au ralenti inutile des véhicules);
- Assurer l'encadrement des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI);
- Poursuivre la réalisation de projets pilotes au sein du territoire municipal contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air (murs végétaux et plantations diverses) et à la diminution des GES;
- Promouvoir le maintien et l'accroissement du couvert végétal;
- Dresser un bilan de la production des GES sur le territoire et adopter un programme visant à les réduire.

### **Économie énergétique**

La Ville souhaite promouvoir l'amélioration des performances énergétiques au sein de l'administration municipale et de l'ensemble de la collectivité de manière à limiter les impacts environnementaux résultants de la consommation excessive d'énergie.

**Les stratégies d'interventions sont:**

#### **■ Améliorer le rendement énergétique au sein de l'administration municipale, du cadre bâti existant et des nouveaux développements.**

- Initier des partenariats avec des organismes oeuvrant dans le domaine de l'efficacité énergétique;

- Participer aux meilleures initiatives en matière d'efficacité énergétique destinées à divers groupes découlant des exigences d'Hydro-Québec et du gouvernement fédéral;
- Mise en place d'un programme d'amélioration au niveau de l'éclairage des rues et des feux de circulation;
- Assurer un rendement énergétique optimal des bâtiments municipaux;
- Soutenir les développeurs et les promoteurs dans les divers moyens pour améliorer l'efficacité énergétique des nouvelles constructions et des nouveaux développements (aménagement du site, implantation des bâtiments, enveloppe et système du bâtiment, etc.);
- Sensibiliser la population à l'adoption de moyens et de systèmes moins énergivores.

## **Transport**

Boisbriand souhaite améliorer et faciliter les déplacements de tous les usagers en réduisant les problèmes de congestion sur le réseau routier et en améliorant l'offre en transport alternatif. Ceci dans le but de faciliter les déplacements, de les rendre plus sécuritaires et tenter de réduire les répercussions sur l'environnement, particulièrement en ce qui à trait aux émissions de gaz à effet de serre.

### **Les stratégies d'interventions sont :**

#### **■ Promouvoir les modes de transport alternatif et sécuritaire**

- Développer des mesures incitatives favorisant le covoiturage;
- Mettre en place des mesures et des actions pour sensibiliser la population à l'utilisation du transport en commun et des modes de transport actifs;
- Renforcer l'offre et les services en transport en commun;
- Optimiser les réseaux de transports actifs par, notamment, la mise en place et l'amélioration de liens piétonniers et cyclables sécuritaires et efficaces;
- Poursuivre le développement de partenariats avec les divers organismes et acteurs en ce domaine;

## **Nuisances et bruits**

### **Orientation : Rehausser la qualité du cadre de vie en privilégiant la réduction des conflits d'usages**

La majorité des nuisances présentes sur le territoire de la ville sont causées par des conflits d'usage. En effet, certaines fonctions, en raison de leur localisation, nuisent à la quiétude des secteurs résidentiels. La Ville souhaite donc pallier cette problématique en proposant des mesures concrètes permettant de rehausser la qualité du cadre de vie.

#### **Les stratégies d'interventions sont :**

##### **■ Assurer la qualité de vie du milieu**

- Atténuer les conflits d'usages (entre secteur résidentiel et industriel, agricole, commercial et réseaux routiers) en ciblant les secteurs conflictuels et en intervenant directement sur ces milieux, tout en favorisant la réalisation de développements qui s'intègrent harmonieusement au milieu environnant;
- Promouvoir de meilleures conditions d'hygiène et de salubrité des lieux publics et privés;
- Voir à l'application et l'optimisation de la réglementation municipale en matière de nuisances et de bruits;
- Poursuivre la réalisation et le développement de projets pilotes et d'actions concrètes au sein du territoire municipal (mise en place d'écrans visuels, murs acoustiques, etc.);
- Mise en place d'actions visant à réduire la pollution visuelle (éclairage, affichage, éclairage *dark sky*) et les problèmes d'odeur causés, en particulier, par certaines activités industrielles et commerciales.

## **Gestion des matières résiduelles**

**Orientation : Promouvoir la réduction à la source et une consommation responsable.**

Dans ce domaine, la Ville de Boisbriand a mis en place plusieurs actions afin d'améliorer ses performances et accroître le taux de participation de sa population, particulièrement au chapitre du recyclage. Au cours des prochaines années, la Ville souhaite poursuivre sa contribution en améliorant le taux de mise en valeur des matières résiduelles et en mettant ses efforts sur le principe de la réduction à la source au niveau des divers usages de la ville.

**Les stratégies d'interventions sont :**

- **Atteindre les objectifs gouvernementaux en matière de gestion des matières résiduelles**
  - Mettre en œuvre le Plan de gestion des matières résiduelles de la CMM;
  - Promouvoir le principe des 3R-V-E à l'ensemble des secteurs de la ville (administration municipale, citoyens, ICI, etc.);
  - Étudier la possibilité d'amorcer des démarches visant la valorisation des matières humides;
  - Mise en place d'actions et de mesures destinées particulièrement aux ICI (collecte des ordures et recyclage) et lors d'évènements et de rassemblements publics;
  - Encourager la réutilisation et le recyclage des matériaux lors des travaux de construction, de rénovation et de démolition;
  - Mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation, tout en ciblant des groupes particuliers;
  - Adhérer aux programmes (autres que municipaux) visant à encourager les commerçants, les institutions et les industries à s'impliquer activement dans les projets novateurs favorisant la réduction à la source et le réemploi;
  - Augmenter la performance de la collecte des matières résiduelles par la mise en place de mesures structurantes.

## **Gestion municipale**

**Orientation : Assurer une gestion environnementale au sein des divers services de la Ville.**

### **Gestion environnementale**

L'administration municipale a déployé jusqu'à présent beaucoup d'efforts afin d'améliorer la qualité de l'environnement et de mieux encadrer les interventions de la Ville et de la population en général. La Ville désire toutefois consolider ses actions et rehausser la qualité de ses services dans une vision de développement durable.

**Les stratégies d'interventions sont :**

#### **■ Améliorer la performance environnementale des activités municipales**

- Procéder à la réalisation d'un bilan environnemental établi en fonction de critères spécifiques et sur une base périodique;
- Renforcer les démarches et les actions responsables sur le plan environnemental au sein de l'administration municipale;
- Former et sensibiliser l'appareil municipal sur les enjeux environnementaux et les bonnes pratiques tout en suscitant le développement d'approches et de mesures liées à la protection de l'environnement;
- Mettre en place un programme d'achats écoresponsable visant les achats durables, équitables et écologiques;
- Mettre en place un service efficace d'information et de soutien aux citoyens sur les questions environnementales;

#### **■ Adopter des projets novateurs et performants sur le plan environnemental**

- Favoriser l'introduction de concepts novateurs et d'approches urbanistiques conséquents dans le cadre des nouveaux développements, des nouvelles constructions ou applicables au cadre bâti;
- Promouvoir le développement de partenariats afin de favoriser des nouvelles approches.